
Communication sur la réduction à la source des déchets - Promotion du compostage domestique

Communaute d'Agglomeration du Muretain

8bis Avenue Vincent Auriol

Bp40029

31601 Muret

[Voir le site internet](#)

Cédric Debevre

cedric.debevre@agglo-muretain.fr

[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)

Auteur :

CONTEXTE

La réduction des déchets, à la source même de leur production, est une priorité de la politique environnementale de gestion des déchets de la Communauté d'Agglomération du Muretain (CAM).

Cette orientation implique le développement de la pratique du compostage domestique, plus rentable qu'une collecte de la Fraction Fermentescible des Ordures Ménagères (FFOM).

Le succès de l'opération pilote menée en 2007 sur la commune de Saint-Lys a conduit les élus muretain à élargir la promotion du compostage domestique à l'ensemble du territoire. Cette campagne, accompagnée d'une communication soutenue, doit permettre de capter une fraction non négligeable des déchets fermentescibles encore présents dans les Ordures Ménagères Résiduelles. Elle peut également compléter efficacement une collecte au porte-à-porte de biodéchets si le dispositif vient à être étudié.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

Le projet a pour ambition de :

- diminuer les quantités d'OMR collectées, avec un objectif de réduction fixé à moins de 5 % de la FFOM,
- diminuer des quantités de déchets verts captés par les déchèteries.

Ces objectifs de réduction pourront être atteints grâce au développement de la pratique du compost :

- en sensibilisant les habitants à l'intérêt d'extraire la FFOM des déchets qu'ils génèrent au quotidien,
- en facilitant la réalisation d'un compost domestique par les foyers pavillonnaires du Muretain,
- en formant la population et en diffusant les bonnes pratiques de compostage.

Près de 20 000 foyers sont susceptibles d'être intéressés par le compostage domestique.

L'opération sera suivie et évaluée à partir de différents indicateurs :

- taux de foyers dotés par commune,
- estimation des tonnages de déchets FFOM évités dans les OMR,
- satisfaction des usagers, etc.

Il est aussi proposé à l'utilisateur, une solution alternative écologique et économique pour éliminer une partie des déchets végétaux qu'il destinait à la déchèterie.

Résultats quantitatifs

Distribution de composteurs :

- 2007 (Opération pilote sur la commune de St Lys) : 386 distribués composteurs sur 423 commandés.
- 2009 : 3 338 composteurs

16 % des foyers pavillonnaires du Muretain sont dorénavant équipés en composteurs

Suivi du compostage :

- 2007 / 2008 : panel de 90 foyers choisis aléatoirement
- 2010 : campagne de suivi sur un échantillon de 600 foyers ciblés

1000 composteurs en commande en avril 2010, qui complètent les dotations de 2007 et 2009

Accompagnement et communication :

- un guide technique distribué à chaque acquéreur d'un composteur,
- 16 demi-journées d'interventions du service environnement pour promouvoir le compostage auprès de la population,
- des visites aléatoires au domicile des personnes possédant un composteur actif, etc.
- communication complémentaire auprès du jeune public (écoles, centre de loisirs, centres d'apprentissage, etc.).

Résultats qualitatifs

Le compost obtenu par le composteur de jardin possède des propriétés comparables à un amendement industriel acheté dans le commerce et pour un coût moindre.

MISE EN OEUVRE

Planning

Période 2007 - 2010

- 2007 > Opération pilote
- 2008 > Opération suspendue pour cause de contexte électoral
- 2009 > Distribution des composteurs et suivi de l'opération
- 2010 > Nouvelle commande de composteurs

Moyens humains

- Un relais de l'opération pour la communication et une aide à la distribution des composteurs est assuré par les services techniques municipaux.
- Des pôles "conseils de tri" sont constitués en interne (pour l'évaluation du compost sur 600 foyers)
- La Direction Communication de la CAM réalise et suit les opérations.

Moyens financiers

Investissement matériel : 142 170 € HT

Communication : 5 410 € HT

Sensibilisation et formations : 2 350 € HT

Moyens techniques

Composteurs bois (360 l) avec boiseau, marquage et plaquette informative sur le compostage

(Fabrique des Gavottes – 39) fournisseur des composteurs

Partenaires mobilisés

- ADEME Midi-Pyrénées
- Services Techniques Municipaux
- Direction communication CAM
- Fabriques des Gavottes (39)

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

Oui

Difficultés rencontrées

Fabrication de composteurs, bois commandés à une entreprise jurassienne

Recommandations éventuelles

La Communauté d'Agglomération du Muretain porte une réflexion complémentaire sur 3 points :

1 - Faciliter au maximum la pratique du compostage en proposant aux usagers des solutions pour séparer facilement les déchets fermentescibles (déchets de cuisine et du jardin), qui risqueraient d'être jetés dans la poubelle classique.

2 - Quantifier les résultats

Mesurer et évaluer à terme la fraction de déchets détournée des ordures ménagères résiduelles grâce au compostage domestique.

3 - Cibler aussi les gros producteurs

Etendre la pratique du compostage aux zones collectives et aux gros producteurs en étudiant la possibilité d'une collecte ciblée de biodéchets.

Mots clés

PREVENTION DES DECHETS | CONTENEUR | MENAGE | ENQUETE

Dernière actualisation

Juillet 2011

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr

sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Administrateur OPTIGEDE

administrateur.optigede@ademe.fr

Direction régionale toutes les régions